



ENQUÊTE

ÉDUCATION

La vraie carte des inégalités scolaires

La récente divulgation des indices de position sociale dans les écoles et les collèges témoigne d'un système plus que jamais à double vitesse. Dans de nombreuses régions, la mixité scolaire est inexistante. L'enseignement privé, de plus en plus centré sur les CSP+, porte une grosse part de responsabilité. L'inaction des élus aussi

Par GURVAN LE GUELLEC

Comment réagit un élu local chargé de la sectorisation scolaire quand on lui apprend que les statistiques de l'Éducation nationale ont livré leur verdict et font de sa collectivité un petit Johannesburg éducatif truffé de ghettos de pauvres et/ou de ghettos de riches ? Il y a les étonnés comme Gaëlle Rougier, adjointe EELV à l'éducation de l'intercommunalité rennaise, deuxième agglomération française la plus ségréguée au niveau de ses écoles, pas franchement heureuse de cette mauvaise publicité faite à sa vertueuse métropole écologique et solidaire. Il y a les petits cachottiers comme les élus d'Angoulême et

de Charente, aussi conscients du problème que de la pauvreté de leur bilan qui, dans un premier temps, essaient de se faire oublier au dernier rang, avant de se décider à recevoir notre reporter en grande délégation (voir p. 40). Et puis, à l'inverse, il y a ceux qui assument et anticipent nos questions. Benjamin Vételé, conseiller départemental divers gauche et adjoint à l'éducation de Blois, préfecture du Loir-et-Cher. « Oui, je sais ce que vous allez me dire : les écoles de la ZUP, c'est l'équivalent des quartiers nord à Marseille. Nous sommes confrontés à une précarité croissante doublée d'un communautarisme culturel, et le fonctionnement du système scolaire ne fait que les renforcer. » ➡➡







►► Le constat peut surprendre dans l'ancien fief de Jack Lang, surtout connu pour son festival Les Rendez-vous de l'histoire, ses raouts socialistes et son magnifique château Renaissance. Mais, selon M. Vétéle, cette image serait trompeuse. « Rapporté à sa population, Blois possède un des plus grands quartiers prioritaires de France. Seulement, il est relégué loin du centre et cela suffit à l'invisibiliser aux yeux du monde extérieur. »

ÉVITEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES
 C'est la grâce des statistiques en notre drôle de pays, passionné d'égalité mais peu enclin à la pratiquer: une fois publiées, elles rendent visible ce que l'opinion publique, politique et médiatique préférerait souvent ne pas voir. A Angoulême, c'est Guillaume Brun, le responsable local de la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE), qui, consterné par nos chiffres, s'écrie: « Mais c'est Le Cap dans les années 1980, ici! » A Perpignan, c'est moi-même, journaliste éducation, qui dois faire amende honorable: ma camarade Fanny Baroukh, ancienne journaliste devenue prof,

m'alertait de longue date sur la précarité et le niveau « ahurissant » d'évitement des écoles publiques de la capitale catalane. « Même les enseignants Insoumis mettent leurs enfants dans le privé! » J'avais mis ça sur le compte de la faconde méridionale. J'avais tort. Sur nos cartes, Perpignan, c'est ce point noir à

“MÊME LES ENSEIGNANTS INSOUIMIS METTENT LEURS ENFANTS DANS LE PRIVÉ !”

FANNY BAROUKH,
 PROFESSEURE

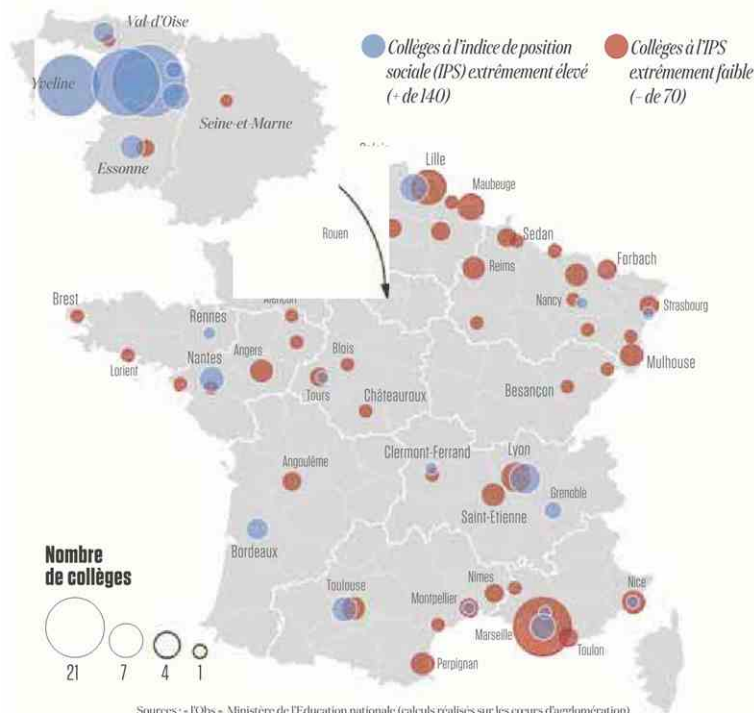


l'extrême sud de la France. Un système scolaire à double vitesse qu'on pourrait qualifier de post-républicain, où l'école gratuite, laïque et obligatoire se concentre sur les populations les plus précarisées, laissant à l'enseignement privé le soin d'instruire les enfants des classes moyennes et supérieures. Un privé souvent de création récente et qui n'a « rien de culturel », rappelle le géographe de l'éducation David Giband, professeur à l'université de Perpignan Via Domitia: « Ici, c'est le prolongement naturel du Midi rouge. Il y a encore vingt ans, la bourgeoisie scolarisait naturellement ses enfants dans le public de centre-ville; il n'en est plus question. »

Ces découvertes qui n'en sont pas vraiment, on les doit à une petite révolution: la publication mi-octobre de l'indice de position sociale (IPS) de tous les collèges et écoles de France à la suite d'un recours devant le tribunal administratif du journaliste Alexandre Léchenet. Et cet indicateur de positionnement social inventé en 2016 par le ministère de l'Éducation nationale est en train de rebattre les cartes de la justice scolaire, en mettant en lumière les établissements où se concentrent les enfants nés sous une bonne étoile et ceux où les élèves devront se battre durablement contre les déterminismes.

Comme tout indicateur sociologique, il a sa part de violence symbolique. Chaque parent s'y voit attribué un score en fonction de sa profession et du capital culturel et financier moyen attaché par l'Insee à ladite profession. Les docteurs bac +12 ayant fait fortune dans la « tech » culminent à 179. Et les chômeurs n'ayant jamais travaillé peuvent descendre à 38. Une fois les scores attribués, le ministère calcule un IPS pour chaque établissement, la moyenne ►►

GHETTOS DE RICHES / GHETTOS DE PAUVRES





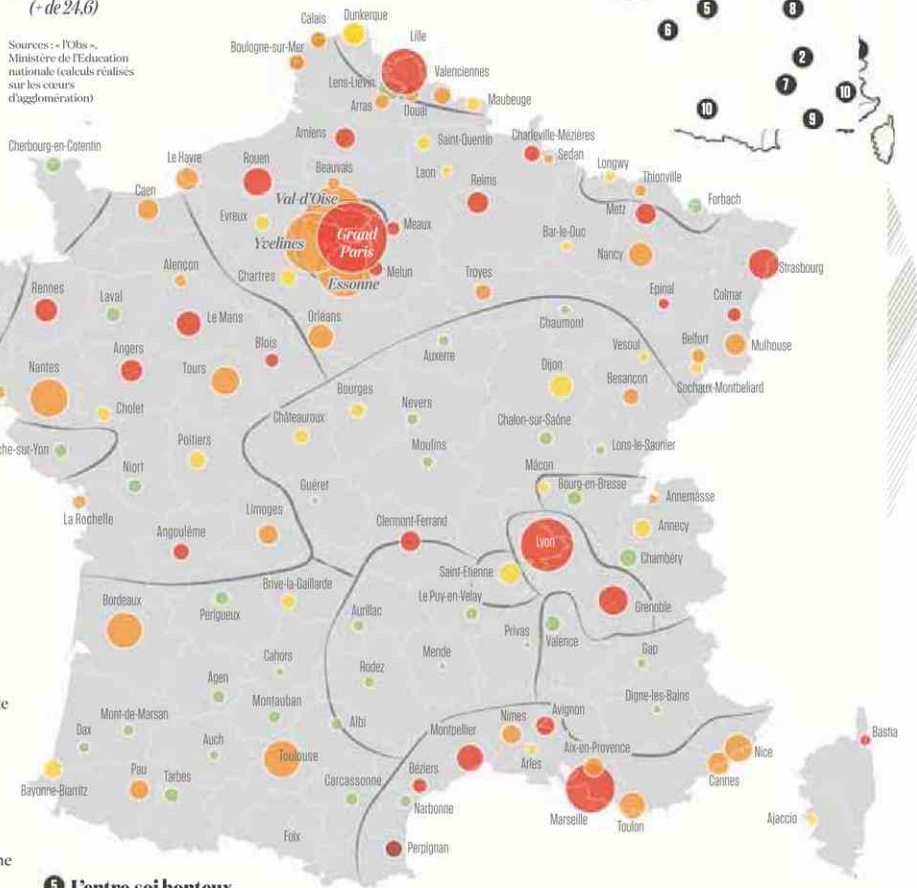
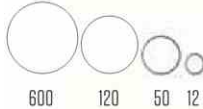
LES DIX FRANCE DE LA SÉGRÉGATION SCOLAIRE

- Agglomération peu ségrégationniste (écart type très faible entre établissements : de 0 à 12,6)
- Assez peu ségrégationniste (de 12,6 à 16,6)
- Ségrégationniste (de 16,6 à 20,6)

- Très ségrégationniste (de 20,6 à 24,6)
- Extrêmement ségrégationniste (+ de 24,6)

Sources : « L'Obs », Ministère de l'Éducation nationale (calculs réalisés sur les coeurs d'agglomération)

Nombre de collèges



1 Les CSP+ séparatistes du Paris-Lyon-Grenoble.

Des niveaux de ségrégation très élevés pour un nombre de ghettos de pauvres étonnamment limité. En revanche, une multiplication de ghettos... de riches au nom de la quête de l'excellence scolaire.

2 Les catholiques pas si sociaux.

Beaucoup de ghettos, des établissements socialement hétérogènes (Saint-Etienne), voire très hétérogènes (Lille) et un privé très développé, proposant une gamme d'établissements pour riches ou pauvres à l'effet fortement ségrégatif.

3 Les bastions ouvriers.

Beaucoup d'écoles et de collèges ghettos mais paradoxalement peu de ségrégation ! Dans ces aggloms ouvrières, les IPS sont uniformément bas sauf au collège où un privé très peu développé mais très élitiste recrute les quelques enfants de CSP+.

4 L'entre-soi assumé du Nord.

Une forte concentration de ghettos, des établissements très hétérogènes et, cerise sur le gâteau, un privé relativement développé mais très élitiste. Le nord-est de la France et le grand bassin parisien ont tous leurs voyants au rouge.

5 L'entre-soi honteux du Centre Ouest.

Un nombre inattendu d'écoles et de collèges ghettos pour des aggloms de petite taille et/ou plutôt prospères, un privé développé et assez élitiste. Discrètement mais sûrement, le Centre Ouest s'enfoncé dans la ségrégation.

6 Les catholiques sociaux de l'Océan.

Un privé souvent majoritaire et au recrutement assez proche du public. Des collèges qui mêlent encore les populations mais une ou deux écoles ghettos dans chaque ville. La ségrégation n'est pas absente du Grand Ouest, mais en version tempérée.

7 Les catholiques sociaux des montagnes.

Un privé très développé mais au recrutement proche de celui du public, des collèges très homogènes, quasiment aucun ghetto... Non, le privé n'est pas forcément synonyme de ségrégation.

8 Les vertueux rad-soc du Centre Est.

Des établissements relativement homogènes, quelques collèges et écoles ghettos mais en nombre maîtrisé pour des territoires souvent en crise... Le Centre Est résiste à la poussée ségrégative.

9 L'entre-soi assumé du Sud.

Un privé moins ségrégatif que dans le Nord (sauf à Béziers ou Perpignan) mais des niveaux de ségrégation (très) élevés et surtout une concentration de ghettos hors-normes, notamment à Marseille.

10 Les vertueux rad-soc du Sud.

Grande homogénéité entre établissements, peu ou pas de ghettos, un privé peu développé et peu élitiste... Le quart sud-ouest de la France et les Alpes méridionales, derniers bastions de l'école républicaine ?



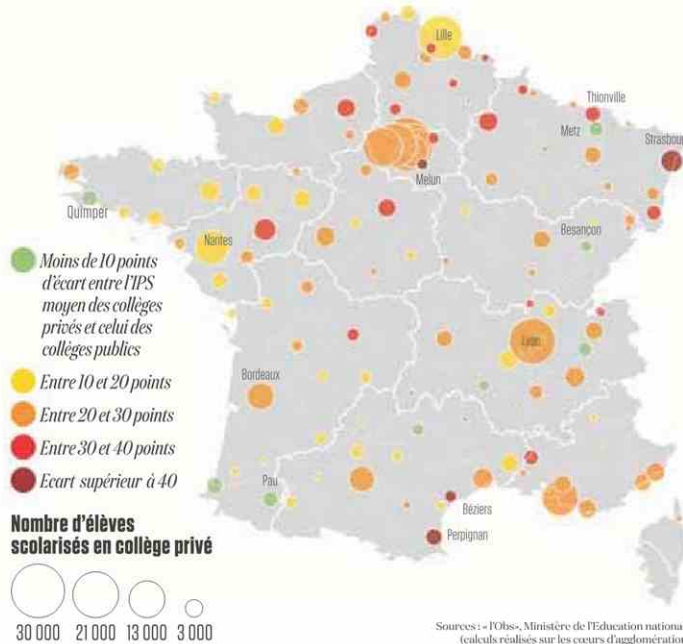
► étant à 103 au niveau national. Objectif de l'opération : jauger les « contextes familiaux favorables à la réussite », sachant que la France est le grand pays de l'OCDE où l'origine sociale pèse le plus sur le destin scolaire.

Depuis six ans, le ministère s'est ainsi mis à utiliser les IPS pour donner quelques moyens supplémentaires aux écoles les plus défavorisées, notamment lorsqu'elles ne relèvent pas de l'éducation prioritaire. Mais pas question de les rendre publics ! L'argument mis en avant ? Le risque de stigmatisation des établissements ghettoïsés. L'expérience de ces deux derniers mois montre toutefois que ces pudeurs n'étaient guère justifiées. Certes, plusieurs titres de la presse locale ou nationale ont donné jour aux pires cauchemars de la rue de Grenelle en publiant des palmarès des « collèges les plus propices à la réussite scolaire » (« Sud-Ouest » et « Ouest-France »), voire des « écoles où les élèves ont le plus de chances de réussite » (« le Figaro »), raccourcis pour le moins osés. Mais ce désagrément est largement compensé par la publicité inédite faite aux questions de ségrégation. Les médias grand public ont commencé à s'y intéresser. Et surtout, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, s'est saisi de ce moment d'actualité pour affirmer qu'il ferait de la mixité sociale « l'une de ses priorités politiques ». Donnant pour preuve de sa bonne foi la publication « volontaire » (bien qu'un peu contrainte...) par ses services de nos désormais fameux indices de position sociale.

ABSENCE DE DONNANT-DONNANT

Notre ministre historien réécrit un peu l'histoire mais on lui pardonne. L'important, c'est qu'il prenne en charge un dossier dont se désintéressait son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer. Qu'il fasse aussi la promotion des rares mais concluantes politiques de mixité existantes. Notamment l'expérience de « busing » menée au Mirail, à Toulouse, où les deux collèges construits au cœur de la grande cité occitane ont été fermés entre 2017 et 2022 pour cause de résultats exécrables, et leurs élèves envoyés en bus dans des établissements favorisés de la métropole avec un accompagnement social et pédagogique très étoffé. Cela a provoqué quelques vagues. Mais, à l'arrivée, les notes obtenues à cinq ans d'intervalle aux épreuves du brevet parlent d'elles-mêmes. Si le tiers d'élèves le plus en difficulté n'a pas profité – scolairement au moins – de ce grand bouleversement, les deux autres tiers

LE PRIVÉ, UN PRIVILÈGE DE CLASSE ?



ont vu leurs performances décoller. Mieux, à en croire Isabelle Bertolino, la chercheuse chargée de suivre le dispositif, les collectifs d'ados – enfants du centre-ville ou des cités – n'ont pas tardé à s'entremêler.

La publication des IPS a conduit aussi à mieux cerner les origines de notre « passion » ségrégative. Nombre de nos confrères ont souligné à raison le rôle des écoles et collèges « cathos » – et de leurs IPS beaucoup plus élevés que ceux du public – dans le délitement de notre république scolaire. Depuis la loi Debré de 1959, les établissements sous contrat, très majoritairement catholiques, sont en effet massivement financés par les contributions publiques (à 73 %) tout en étant laissés libres de recruter qui bon leur semble. Une absence de donnant-donnant, inédite parmi les pays de l'OCDE, qui amène beaucoup de chercheurs à souligner que le service public d'éducation, avec ses objectifs de mixité et d'inclusion, se tire une balle dans le pied; nous y reviendrons.

Ce que les IPS permettent par ailleurs, c'est de comparer les écarts de composition sociale entre établissements, autrement dit le niveau de ségrégation sur l'ensemble du territoire, agglomération par agglomération,

au niveau des écoles comme au niveau des collèges. « L'Obs » s'est attelé à ce travail inédit et il en ressort de nombreux enseignements. D'abord, la ségrégation n'est pas un phénomène propre aux grandes métropoles, comme on le prétendait jusqu'à présent. C'est un phénomène certes urbain mais qui touche la grande majorité des préfectures françaises, petites ou grandes. Avec toutefois une amplitude et des modalités très variables. Notre traitement statistique des IPS fait ainsi ressortir plusieurs grands territoires (voir carte p. 37). Certains sont connus : la France du Nord-Est et du pourtour méditerranéen, la plus fortement ségréguée, qui cumule depuis longtemps industries en berne, forte immigration, difficultés scolaires et vote Rassemblement national. Avec en point d'orgue Marseille, *bigger than life* avec ses 73 écoles et collèges ghettos à moins de 70 d'IPS (voir carte p. 36), soit près du quart du contingent français.

A l'inverse se dégage une France du brassage où les écarts sociaux restent très maîtrisés : le quart sud-ouest de la France (aucun collège ghetto à Bordeaux, une prouesse!), où le privé est très peu présent, mais aussi les Alpes, à l'exception de





Grenoble, le Massif central et dans une moindre mesure la Bretagne, où l'enseignement catholique recrute dans une population assez large. Ces territoires sont aussi ceux qui se singularisent par leurs performances scolaires. Ce qui vient valider les conclusions de la recherche en éducation : mélanger les publics a un effet positif sur le niveau éducatif global de la population.

D'autres situations en revanche peuvent paraître plus contre-intuitives. D'abord l'Ile-de-France. Contre toute attente, les turbulentes banlieues parisiennes ne placent que quatre collèges (et encore en grande ceinture) parmi la centaine d'établissements ghettos à très faible IPS (moins de 70). Là où, cependant, l'Ile-de-France brille, c'est dans sa capacité à produire des ghettos scolaires... pour enfants TRÈS favorisés : plus des deux tiers des établissements à plus de 140 d'IPS y sont concentrés (voir carte p. 36). Ces phénomènes de ségrégation par le haut, on les rencontre à Paris intra-muros ou dans des banlieues chics ou moyennes (Boulogne, Charenton...), où la très légère mixité sociale des collèges publics suffit souvent à les rendre répulsifs aux yeux des parents les plus favorisés. Même Neuilly-sur-Seine connaît ainsi ses problèmes de ségrégation ! « Des parents préfèrent inscrire leurs enfants dans le privé car il y a encore une peur du collège Mauvois », indiquait récemment un représentant de parents d'élèves à nos confrères du « Parisien ». Ledit collège présente pourtant un IPS de 126 qui en ferait un établissement d'élite dans n'importe quelle préfecture de province. A chacun ses pauvres...

**CELA VIENT VALIDER
LES CONCLUSIONS DE LA
RECHERCHE EN ÉDUCATION :
MÉLANGER LES PUBLICS
A UN EFFET POSITIF SUR
LE NIVEAU ÉDUCATIF GLOBAL
DE LA POPULATION.**

L'autre révélation de notre tour de France, c'est que les phénomènes ségrégatifs contaminent désormais des terres plutôt prospères et de tradition sociale-démocrate comme le centre ouest de la France. Cela peut révéler des fragilités restées en dehors des feux médiatiques. On pense à Alençon, Blois, Angoulême, où les fermetures d'usines (Moulinex, Cino Del Duca, Leroy-Somer...) intervenues depuis vingt ans ont transformé les ZUP ouvrières en quartiers de relégation sevrés de toute attractivité malgré les opérations de rénovation urbaine. D'autant que la périurbanisation incontrôlée rend les politiques de mixité sociale et donc scolaire un peu vaines. Comment maintenir des classes moyennes dans les cœurs d'agglomération quand on peut « faire construire » si facilement en périphérie ?

Le politologue Jérôme Fourquet, auteur de « l'Archipel français » (Seuil), y ajoute un facteur lié à l'évolution des politiques migratoires. « Dans beaucoup de villes de

l'Ouest tourne une rumeur dite "du 93" selon laquelle les élus locaux seraient payés par l'Etat pour recevoir des populations indésirables en provenance de la région parisienne. C'est évidemment un fantasme mais cela s'appuie sur une part de vérité : depuis dix ans, les capacités d'absorption de l'Ile-de-France sont saturées et beaucoup de primo-arrivants atterrissent dans des ZUP de ville moyenne, là où il existe peu d'emplois mais beaucoup de logements vacants. »

Aux facteurs économiques et migratoires s'ajoute enfin une forme de déni conduisant à des politiques discrètement ségrégatives bien qu'un peu honteuses. « La mixité scolaire, pour un élu, c'est typiquement le sujet casse-gueule », note un très haut fonctionnaire actif dans la région, « mais dans le Grand Ouest, où les conseils départementaux sont majoritairement à droite, c'est bien souvent un non-sujet qu'on refuse même d'aborder. Si je m'intéresse aux établissements de quartier prioritaire, on me répondra : "Oui mais les petits collèges ruraux !", même si en matière d'IPS, de taux d'encadrement et de difficultés scolaires, les situations n'ont absolument rien à voir. »

UN CERTAIN FATALISME

Cette maladie ségrégative finit même par contaminer les plus vertueux. Ce qui nous ramène au « cas » rennais. Comment diable la métropole phare du socialisme municipal peut-elle présenter de tels écarts sociaux entre ses écoles et collèges ? La faute d'abord... à son attractivité et sa capacité à drainer des cadres supérieurs, reconnaissons-le. Mais la faute aussi à un certain fatalisme. Rennes n'est pas une ville coupée en deux comme Marseille. Ses deux grandes cités – Villejean et Le Blosne – sont reliées au centre-ville par un métro ultrarapide. En outre, à plusieurs points du territoire, on trouve dans des mouchoirs de poche des établissements avec des IPS variant du simple au double. Du pain béni pour mener une politique active de mixité sociale ? A entendre Gaëlle Rougier, notre élue rennaise, ce n'est pas si simple. Déjà, la métropole tient à son concept de « ville à hauteur d'enfant » qui induit de respecter un principe d'hyperproximité. Et puis quand bien même il serait possible de mélanger les élèves du pimpant quartier bobo de Villeneuve (142 d'IPS) avec les « poullbots » de Clemenceau (79 d'IPS), situé à 600 mètres de là, « les parents de Villeneuve ne l'accepteraient pas, ils partiraient dans l'enseignement catholique, qui leur ouvrirait les bras ». ➡

▼ L'établissement scolaire Notre-Dame-des-Missions, 142,5 d'IPS, à Charenton-le-Pont.





► Ah, la concurrence du privé... Argument prétexte pour ne surtout pas heurter son électorat? Peut-être. Mais reconnaissons que le sujet est épineux. Si les écoles rurales ou de petites villes « maîtrisent » leur recrutement et permettent à l'enseignement catholique d'afficher un IPS moyen présentable (112 pour les écoles, 114 pour les collèges, soit seulement 10 points de plus que le public), notre carte (voir p.38) montre que la situation dans les agglomérations est tout autre. A quelques exceptions près, les établissements y jouent le rôle de terre d'accueil pour les familles se refusant à jouer le jeu de la mixité et atteignent des IPS moyens de 20 à 40 points supérieurs à ceux du public.

Dans notre drôle de pays déjà lourdement fracturé, l'Etat finance ainsi un secteur privé qui, par sa liberté de recrutement, contribue à la séparation des enfants dès le plus jeune âge, compromettant durablement notre capacité à faire société. Certains estiment que les fractures objectivées depuis deux mois l'obligeront à « faire sa part d'efforts » comme l'y a invité Pap Ndiaye, sans préciser la nature desdits efforts. D'autres sont plus pessimistes. A Perpignan, dans cette ville à double vitesse que les oiseaux de mauvais augure présentent comme la préfiguration de l'école voire de la société d'après, le géographe David Giband note que l'enseignement privé est entré « dans une logique de marché ». Le dernier-né des établissements – le Cours Maintenon – s'est installé ainsi près d'un nœud routier, au croisement de la rocade sud et de la principale radiale menant au centre-ville. Un excellent emplacement en matière d'achalandage. A deux pas d'un Leclerc, d'un Décathlon, et d'un Burger King. ■



SUR LE WEB

Retrouvez l'ensemble de nos cartes, notre reportage à Ivry-sur-Seine (94), ainsi que

l'interview du secrétaire général de l'Enseignement catholique, Philippe Delorme, sur nouvelobs.com